



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt le dix-neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de LOIRE-SUR-RHÔNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy MARTINET, Maire.

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Guy MARTINET, Virginie RESSICAUD RAMUZ, Michel DOUARD, Pascal GALAMAND, Hélène BELIN, Gilbert CHAVAS, Delphine SERVANT, Gérard MAHINC, Matthias JOURNOUD, Guillaume CHRISTOPHLE, Bérangère BONY, Grégoire COTE, Marie-Cécile DE SANTA, Nathalie JOURNOUD, Marc LECONTE, Laurence PERRIN, Guillaume RIBEIRO, Solange SORON, Maria BENHABROU, Stéphane GALAMAND.

Absente : Marie-Claude CIZERON.

Excusées : Sandrine ROUSSET (pouvoir à Gérard Mahinc), Anne-Marie SANCHEZ (pouvoir à Maria BENHABROU).

Secrétaire élue : Virginie RESSICAUD RAMUZ.

Date de convocation : 09 octobre 2020.

Date d'affichage : 23 octobre 2020.

Date d'envoi en Préfecture : 23 octobre 2020.

Délibération n° 20201019-06

Objet : Adoption des tarifs et durées des concessions des cimetières communaux

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°20180523-07 du 23 mai 2018, le Conseil municipal a fixé en application des dispositions de l'article L.2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les différents tarifs relatifs aux prestations funéraires à compter du 1^{er} septembre 2018.

Soucieuse de faire évoluer ses équipements et d'entretenir un lieu propice au recueillement des familles, la Commune a réalisé depuis un important programme de travaux désormais achevé.

Considérant l'évolution des équipements et des demandes des usagers,

Il est proposé de compléter les tarifs applicables aux opérations funéraires en adoptant les tarifs suivants :

Concession d'un terrain			
Durées	Prix du m² en € d'une concession	Prix forfaitaire en € d'une concession de 3m²	Prix forfaitaire en € d'une concession de 6m²
30 ans	85 €	255 €	510 €
50 ans	270 €	810 €	1 620 €
Perpétuelle	900 €	2 700 €	5 400 €
Concession d'une case de columbarium			
Durées			Prix forfaitaire en €
30 ans			400 €
50 ans			550 €
Concession d'une caverne			
Durées			Prix forfaitaire en €
30 ans			400 €
50 ans			550 €
Autres tarifs associés			
Dispersion des cendres au jardin du souvenir			50 €
Support/plaque à la mémoire du défunt pour tous les monuments			190 €
Remise en état de terrain dégradé suite à une intervention d'entreprise (par m2)			150 €
Evacuation d'assise de surface laissée en « dépôt sauvage » (par assise)			80 €
Enlèvement d'un monument stocké en dehors de l'espace prévu			250 €

Vu :

- l'article L.2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération n°20180523-07 du 23 mai 2018 portant adoptions des tarifs et durées des concessions au cimetière et columbarium à compter du 1^{er} septembre 2018,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOpte les tarifs susmentionnés.

DIT que ces tarifs seront appliqués à compter du 1^{er} novembre 2020.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Guy MARTINET
Maire de LOIRE-SUR-RHÔNE



Monsieur le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.